



Annonces de rentrée

N°19 - septembre 2021

→ La commune recherche un.e accompagnant.e de bus scolaire

Pour l'accompagnement des élèves de l'école maternelle dans le bus scolaire entre Droyes et Puellémontier, la Mairie recherche une personne habitante de Droyes, disponible à la mi-journée les jours d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires et l'organisation de ce service d'accompagnement sont :

- 11h40 départ du bus devant l'école de Droyes pour aller chercher les enfants à l'école maternelle de Puellémontier, puis retour à Droyes vers 12h10, soit environ 1/2 heure.
- 13h départ du bus devant l'école de Droyes pour emmener les enfants à l'école maternelle de Puellémontier puis retour à Droyes vers 13h30.

Ce service est rémunéré sur la base d'environ 10,25€ brut de l'heure.

→ Horaires et tarifs de garderie périscolaire

- Garderie du matin aux écoles de Droyes et Louze : 7h30 à 8h30 / 1,80€

- Garderie du soir :

Ecole de Droyes 16h30 à 18h / 2,50€

Ecole de Louze 16h30 à 18h30 / 3,00 €

Toute garde commencée est facturée au tarif plein.

Pour rappel, le repas et la garderie de midi sont facturés 5,50€ pour tous les enfants. Le restaurant L'EntreLacs réouvrira son service de cantine scolaire à Louze le 2 septembre.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès d'Edith REMONGIN au 03 25 04 62 36 ou à rivesderroises52@orange.fr.

→ Rives Derroises continue son cinéma

Tout d'abord l'équipe municipale tient à lever un doute : il n'y a pas eu de séance cinéma à Longeville-sur-La-Laines à l'occasion du petit festival début août parce qu'il n'y avait pas d'autre choix qu'au même moment que la fête patronale. Par contre Longeville et les trois autres villages de Rives Derroises bénéficieront bien de séances de cinéma d'octobre 2021 à juin 2022.

Par convention avec le cinéma Le Vagabond de Bar-sur-Aube, la commune accueillera des projections de films récents dans les salles des fêtes. Le programme définitif en sera diffusé prochainement. En espérant que ce cinéma à la campagne trouvera son public !

→ Conditions d'occupation des salles des fêtes

En application des consignes préfectorales du 9 août dernier liées aux conditions sanitaires, la municipalité suivra les règles suivantes jusqu'à nouvel ordre :

- Pas de mise à disposition des salles des fêtes en septembre 2021 pour toute manifestation privée. Cette règle sera revue le 15 du mois pour le mois suivant.

- Mise à disposition des salles des fêtes pour les activités et manifestations associatives conditionnée à la mise en place d'un contrôle du pass sanitaire ou d'un test PCR négatif de moins de 72 heures. Les organisateurs de manifestations publiques devront faire inscrire en mairie de Rives Derroises la ou les personnes qui exerceront le contrôle sanitaire.

→ Fibre optique : dernière minute

Le raccordement à la fibre optique pour tous les abonnés à Internet est possible sur Rives Derroises à partir du 30 août 2021.

La rentrée des associations

→ Droyes ensoleillé

L'équipe d'animation de Droyes ensoleillé fait appel à de nouveaux adhérents pour venir gonfler les tables de jeux du mercredi à la salle des fêtes de Droyes, et les autres activités de l'association. L'article de l'Echo des Rives de juillet 2021 est à relire pour connaître le programme de ces activités.

La Présidente Chantal HUMBERT se fera un plaisir de recueillir les nouvelles inscriptions au 09 62 60 63 86 et fait savoir qu'un transport pourra être mis à disposition par le CCAS pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer. En cette période de pandémie de Covid-19, le pass sanitaire est indispensable pour participer aux activités de Droyes ensoleillé.

→ Le Tennis Club de Rives Derroises

La Fête du tennis se déroulera le samedi 18 septembre à Longeville-Sur-la-Laines à partir de 10 heures. Au programme de la journée : mini-tournoi amical doubles mixtes, gratuit, ouvert à toutes et tous, tous niveaux, avec équipes tirées au sort. Inscriptions par téléphone au 06 88 20 39 08 ou 06 43 76 88 73 ou sur place le samedi matin entre 9h et 10h.

De 11h à 12h, séance de rattrapage pour les jeunes ayant suivi l'école de tennis en 2020-2021 ou participé au stage de juillet raccourci par les inondations, avec remise d'un petit cadeau à tou.te.s les participant.e.s.

Restauration et buvette sur place, pass sanitaire obligatoire.

Adhésion 2021/2022 et inscription à l'école de tennis (licence FFT obligatoire) :

Jusqu'à 12 ans : loisir 10€ / avec licence 30€

De 13 à 18 ans : loisir 15€ / avec licence 35€

Adulte : loisir 30€ / avec licence 60€ →

Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 30 septembre à partir de 20h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines.

Exposition RIVES DERVOISES, D'HIER à AUJOURD'HUI

Suivez l'évolution et la transformation de certaines rues des quatre communes qui composent RIVES DERVOISES.

Dans le cadre du projet artistique "CULTIVER UNE LEGENDE" (lauréat de l'édition 2020/2021 CULTURE & TERRITOIRES de la Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est), l'Association Culturelle de Rives Derroises (ACRD) présente l'exposition-photos itinérante "RIVES DERVOISES, D'HIER à AUJOURD'HUI" dans les quatre villages de la commune : salles des fêtes à Louze, Longeville-sur-la-Laines et Puellemontier, cour et préau de l'école à Droyes.

L'inauguration aura lieu le samedi 4 septembre à partir de 17h à Louze, avec un spectacle de l'Allégresse du Pourpre, compagnie rémoise spécialisée dans les récits et les contes.

L'exposition pourra ensuite se visiter tout le mois de septembre à Louze le 5, à Longeville les 11 et 12, à Puellemontier les 18 et 19 et les 25 et 26 à Droyes. Le pass sanitaire ou un test PCR de moins de 72 heures seront obligatoires pour la visite.

Participation de 25€ de la municipalité cumulable avec les bons Caisse d'Allocations Familiales.

Contact pour inscriptions ou informations complémentaires : Alexandre CIESLA au 06 70 71 48 61 ou Francis CHARUEL au 06 43 76 88 73.